

Avis d'achèvement d'un projet de catégorie B

Évaluation environnementale de portée générale concernant les activités menées par le ministère du Développement du Nord et des Mines en vertu de la Loi sur les mines

Projet de métaux rares PAK (Autorisation d'analyser la teneur en minéraux)

Le ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM) a terminé son évaluation de la proposition de l'auteur de la demande visant l'extraction de jusqu'à 1 000 tonnes de matériau rocheux pour en analyser les propriétés en vue d'applications éventuelles dans les marchés du silice et du lithium techniques.

La proposition comprenait :

- le décapage de tous les morts-terrains recouvrant le substratum rocheux, qui est actuellement exposé;
- le forage et l'échantillonnage de trous de mine verticaux; et
- l'abattage par explosifs et l'excavation du matériau rocheux ainsi que le transport du matériau à une installation de concassage.

La proposition prévoyait l'accès au site par voie navigable et par ponts de glace à partir d'une route de glace existante à l'écart du lac Duckling.

L'évaluation, la consultation et l'examen relatifs à ce projet de catégorie B ont été réalisés conformément aux lignes directrices énoncées dans le document *Class Environmental Assessment for MNM's Activities under the Mining Act (Class EA)*. Veuillez prendre note que ce document est une publication hautement spécialisée et qu'il est donc disponible en anglais seulement en vertu du règlement 441/97 qui en exempte l'application de la *Loi sur les services en français*.

La Première Nation de North Spirit Lake a soulevé des préoccupations concernant l'emplacement du sentier d'accès proposé traversant l'étang du lac Duckling étant donné que cela pourrait avoir une incidence nuisible sur les valeurs culturelles. L'auteur de la demande a donc convenu d'aménager le sentier d'accès de sorte qu'il soit à l'ouest de la propriété, à l'écart de la route d'hiver, et qu'il traverse des terrains plats déjà brûlés. Les Premières Nations de Deer Lake et North Spirit Lake ont évalué ce corridor proposé et sont satisfaits que le sentier n'aura aucune incidence nuisible sur les valeurs culturelles connues.

Approuvé par :

Gordon MacKay

le 5 mars 2015

Direction de l'exploitation des minéraux et de la gestion des terrains miniers
Ministère du Développement du Nord et des Mines
Tél. : 705 670-5784, Téléc. : 705 670-5803, Courriel : gordon.mackay@ontario.ca

Copie :

consignée au dossier de projet

- affichée sur le site Web consacré aux évaluations environnementales
- envoyée à la coordonnatrice / au coordonnateur des évaluations environnementales, Unité du soutien stratégique, ministère du Développement du Nord et des Mines
- envoyée à la directrice régionale / au directeur régional, bureau régional, ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique
- envoyée à la superviseure régionale / au superviseur régional, bureau régional, ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique
- envoyée à la directrice / au directeur, Direction des autorisations environnementales, ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique